



**Forum: Mises à jour de logiciels**

**Topic: Maxi-School**

**Subject: Re: Maxi-School**

Publié par: Lotesdelere

Contribution le : 25/05/2022 12:21:14

Pour être portable il faut également qu'un logiciel n'écrive rien en dehors de son propre répertoire. Donc pas d'accès à la base de registre. Les paramètres, les éventuelles bases de données et autres stockages divers doivent être enregistrés dans le répertoire du programme et nulle part ailleurs sur le disque.

Il ne faut pas confondre "sans installeur" avec "portable".

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Application\\_portable](https://fr.wikipedia.org/wiki/Application_portable)